

**ASSEMBLEE LEGISLATIVE
DE TRANSITION**

**COMMISSION DU GENRE, DE LA
SANTE, DE L'ACTION SOCIALE
ET HUMANITAIRE (CGSASH)**

RAPPORT POUR AVIS

DOSSIER N° 048 : RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT RATIFICATION DE L'ORDONNANCE N°2022-007/PRES-TRANS DU 08 AOUT 2022 PORTANT AUTORISATION DE RATIFICATION DE LA CONVENTION CBF 1392 01E CONCLUE LE 21 DECEMBRE 2021 ENTRE LE GOUVERNEMENT DU BURKINA FASO ET L'AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT (AFD) POUR LE FINANCEMENT DU PROJET D'APPUI A LA PETITE IRRIGATION DANS LE GRAND OUEST ET LA REGION DE L'EST (PIGO PLUS)

Présenté au nom de la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH), par le député **Boubacar BALBONE**, rapporteur.

Juillet 2023

L'an deux mil vingt-trois et le vendredi 28 juillet, de 14 heures 30 minutes à 15 heures 05 minutes, la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH) s'est réunie en séance de travail, sous la présidence du député **SOME Yiompouén Aimé**, Vice-président de ladite Commission, à l'effet de donner son avis sur le projet de loi portant ratification de l'Ordonnance N°2022-007/PRES-TRANS du 08 août 2022 portant autorisation de ratification de la Convention CBF 1392 01E conclue le 21 décembre 2021 entre le Gouvernement du Burkina Faso et l'Agence française de Développement (AFD) pour le financement du Projet d'appui à la petite irrigation dans le Grand Ouest et la Région de l'Est (PIGO PLUS).

Auparavant, la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH), saisie pour avis, a désigné le député Boubacar BALBONE pour participer aux différentes séances de travail de la Commission des finances et du budget (COMFIB), saisie au fond. Ces travaux se sont déroulés, les jeudi 20 et jeudi 27 juillet 2023, sous la présidence des députés Moussa NOMBO et Drissa SANOGO, respectivement Président et Vice-président de ladite Commission.

En prélude aux travaux de la COMFIB, la CGSASH a organisé, le mercredi 19 juillet 2023 de 13 heures 47 minutes à 14 heures 40 minutes, une séance d'appropriation du contenu du projet de loi. Cette séance a permis aux députés de relever des préoccupations qui ont été portées à la connaissance du Gouvernement lors de son audition par la COMFIB.

L'ordre du jour de la séance de travail de la Commission a porté sur deux points :

- compte-rendu des travaux de la COMFIB,
- appréciation et avis de la Commission.

I. COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE LA COMFIB

Le rapporteur a présenté le compte-rendu en deux points :

- audition du Gouvernement,
- débat général.

I.1- Audition du Gouvernement

Le Gouvernement était représenté par messieurs Ismaël SOMBIE, Ministre de l'Agriculture, des Ressources animales et halieutiques et Roger BARO, Ministre de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement. Ils étaient assistés de leurs collaborateurs et de représentants du Ministère de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions.

Le Gouvernement a présenté l'exposé des motifs du projet de loi autour de cinq points :

- contexte et justification du projet,
- description du projet,
- durée, zone d'intervention et bénéficiaires du projet,
- coût du projet et caractéristiques du financement,
- intervenants et mode opératoire.

Les éléments relatifs à ces différents points figurent dans le rapport de la COMFIB.

I.2- Débat général

Au terme de l'exposé du Gouvernement, les commissaires ont exprimé des préoccupations auxquelles des éléments de réponse ont été apportés.

Parmi ces préoccupations, celles en lien avec les attributions de la CGSASH portaient sur :

- l'assurance à la Représentation nationale de la mise en œuvre du projet au regard de la situation sécuritaire;
- la date de démarrage du projet et son niveau d'exécution ;
- le niveau attendu de réduction de pauvreté des populations ;
- la répartition des résultats attendus par localité dans les zones d'intervention du projet ;
- les précisions sur les modalités de mise en œuvre de la contribution des bénéficiaires pour près de deux milliards de francs CFA ;
- l'éventualité de la prise en compte de toutes les provinces de la Région de l'Est dans le présent projet ;
- le mécanisme mis en place pour le ciblage des bénéficiaires directs et leur nombre approximatif ;
- la prise en compte des personnes handicapées dans ce projet ;
- l'estimation de la quantité de la production rizicole attendue de la mise en œuvre de Projet PIGO plus ;
- les délais pour l'atteinte de l'auto-suffisance alimentaire au Burkina Faso, au regard du nombre élevé de projets exécutés au niveau du ministère.

II. APPRECIATION ET AVIS DE LA COMMISSION

A l'issue du compte-rendu des travaux de la Commission des finances et du budget fait par le rapporteur, des échanges ont eu lieu entre les membres de la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire.

Au terme de ces échanges, la Commission estime que la ratification de l'ordonnance permettra au Gouvernement :

- d'augmenter le niveau de revenu des populations cibles par la mise en place de mesures d'accompagnement en matière de transformation et de commercialisation ;
- d'assurer une bonne valorisation des productions de riz et de cultures maraichères ;
- de créer les conditions pour l'atteinte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Burkina Faso.

Par conséquent, la CGSASH émet un avis favorable pour l'adoption du présent projet de loi.

Ouagadougou, le 28 juillet 2023

Le Vice-président



Aimé Yiompouén SOME

Le Rapporteur



Boubacar BALBONE

DEPUTES PRESENTS

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	TIENDREBEOGO/KALENZAGA Marie Angèle	Présidente
2.	SOME Yiompouén Aimé	Vice-président
3.	BAILOU Assita Bénédicte Françoise Romaine	1 ^{ère} Secrétaire
4.	SAWADOGO Abdoulaye	2 ^{ème} Secrétaire
5.	BAMOUNI/KANSONO Esther	Membre
6.	BALBONE Boubacar	Membre
7.	BARRY Moctar Sidiki	Membre
8.	KY Drissa	Membre
9.	OUEDRAOGO Souleymane	Membre
10.	OUEDRAOGO Youssouf	Membre
11.	GUIGUIMDE Wendpouiré Patrice Laurent	Membre

DEPUTES ABSENTS

N°	Nom et Prénoms	Absents	Absents excusés
1.	TINDANO Yentéma Arnaud		x

PERSONNEL ADMINISTRATIF

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	BARO Mamadou	Conseiller technique
2.	ZERBO Jean Gabriel	Assistant parlementaire
3.	DIRA Yacouba	Agent de suivi des travaux de commissions
4.	KONE/TARPIDIGA Diane Silvie	Agent de suivi des travaux de commissions
5.	KERE/NIKIEMA Bibeta	Agent de suivi des travaux de commissions
6.	BATIONO Larissa	Secrétaire